



# PROCES – VERBAL

**de la séance du Conseil des Suisses de l'étranger  
du 7 août 2009, de 09.00 à 17.30 heures  
dans la salle du Grand Conseil, Lucerne**

## ORDRE DU JOUR

1. Allocution de bienvenue
2. Constitution du Conseil pour la période 2009-2013
  - Membres de l'étranger : validation des résultats des élections
  - Election d'autres membres de l'étranger
  - Membres de l'intérieur : élection
3. Procès-verbal de la séance du 28 mars 2009
4. Rapport du président
5. Usage de la compétence locale – présentation de l'OSE Allemagne
6. Importance de la Cinquième Suisse
7. Mandat de la SSR pour l'étranger / avenir de swissinfo
8. Objectifs de l'OSE 2009-2013
9. Congrès 2010 – choix du thème
10. Reconnaissance d'associations suisses à l'étranger
11. Elections
  - Président et Comité de l'OSE
  - Commission de la "Revue Suisse"
12. Divers

Les points de l'ordre du jour ont été traités dans l'ordre suivant: 1, 2, 4, 7, 5, 6, - déjeuner - 8, 9, 10, 11, 3, 12

---

## 1. Allocution de bienvenue

Le président, Jacques-Simon Eggly, souhaite la bienvenue aux participants. Il salue notamment le président du Grand Conseil, Adrian Borgula, le président d'honneur de l'OSE, Jean-Jacques Cevey, ainsi que les représentants du DFAE, l'ambassadeur Markus Börlin et le nouveau chef du Service des Suisses de l'étranger, Jean-François Lichtenstern. Il se félicite également de la présence des membres du Parlement Thérèse Meyer-Kaelin, Carlo Sommaruga, Antonio Hodgers, André Reymond et Hans Kaufmann ainsi que de celle du directeur de swissinfo, Peter Schibli, et du président de l'Union mondiale des Autrichiens de l'étranger, Gustav Chlestil. Sont excusés les présidents d'honneur Georg Stucky et Walther Hofer ainsi que le député au Conseil des Etats Filippo Lombardi.

Dans son allocution, Monsieur Eggly évoque l'élection de renouvellement du Conseil des Suisses de l'étranger pour la période 2009-2013 et rappelle aux délégués leurs tâches en tant que membres du Conseil des Suisses de l'étranger. Monsieur Eggly se réjouit du Congrès qui va suivre la séance et qui traitera le thème „Les Suisses de l'étranger, un enrichissement pour la Suisse?“

Monsieur Adrian Borgula, président du Grand Conseil du canton de Lucerne, souhaite pour sa part une cordiale bienvenue aux participants.

Il n'y a pas de remarque concernant l'ordre du jour qui est donc accepté.

Sont désignés comme scrutateurs Monika Notter, Irène Beutler-Fauguel, Max Haechler et Daniel Jaccard.

---

## 2. Constitution du Conseil pour la période 2009-2013

Monsieur Wyder informe le Conseil du déroulement des élections de renouvellement qui ont eu lieu au cours des derniers mois et commente la nouvelle répartition des sièges. Sur les 120 sièges de l'étranger, 103 sont occupés, 5 sièges sont à confirmer par le CSE, 11 sièges sont vacants et 1 siège fait l'objet d'une opposition. Pour 19 des 20 sièges de l'intérieur, des candidatures sont présentées.

Monsieur Wyder évoque le recours du Chili: l'élection de Monsieur Max Ruh est contestée parce que celui-ci ne vit pas dans le pays qu'il représentera. Or, une règle adoptée par le Conseil permet dans des cas d'exception qu'un délégué soit domicilié en Suisse. La société qui a recouru est affiliée à l'OSE comme membre associé et n'a donc pas le droit de vote. Parmi les associations ayant le droit de vote, Monsieur Ruh a obtenu la majorité des voix. Le Comité recommande de rejeter le recours et de valider l'élection de Monsieur Ruh comme délégué du Chili.

Le Conseil rejette le recours du Chili à l'unanimité. L'élection de Monsieur Ruh comme délégué du Chili est donc validée.

Le Conseil valide à l'unanimité l'élection des membres de l'étranger, selon le document révisé (R-2009/10).

Les 5 autres membres de l'étranger qui doivent être élus par le Conseil (**R-2009/11 révisé**) ainsi que les membres de l'intérieur (**R-2009/12 révisé**) sont élus par bulletins électoraux.

Autres membres de l'étranger – bulletins électoraux:  
96 distribués  
95 rentrés  
1 nul  
94 valables

La majorité absolue est de 48 voix et elle est atteinte par tous les candidats. Les 5 autres membres de l'étranger sont donc élus.

Membres de l'intérieur – bulletins électoraux:  
96 distribués  
94 rentrés  
0 nul  
94 valables

La majorité absolue est de 48 voix et elle est atteinte par tous les candidats. Les 19 candidats membres de l'intérieur sont donc élus.

Monsieur Eggly remercie de leur collaboration les membres sortants, en particulier Messieurs de Tschärner, Oppenheim, Galli et Kùchler ainsi que les membres qui se retirent du Comité, Messieurs Lévy et Brogginì.

Monsieur Brogginì et Monsieur Lévy remercient à leur tour le Conseil pour la longue collaboration.

---

### **3. Procès-verbal de la séance du 28 mars 2009**

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du Conseil le 5 mai 2009. Il n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Le président déclare donc que le procès-verbal est accepté et remercie la rédactrice.

---

### **4. Rapport du président**

Monsieur Eggly aborde notamment dans son rapport les sujets suivants:

- Congrès 2009
- Crédit budgétaire de la "Revue suisse"
- Rapports OSE-Soliswiss
- SwissRoots – Communauté des Suisses de l'étranger

*Pour la teneur exacte du rapport du président, prière de se référer au document écrit (R-2009/13).*

Monsieur Börlin assure les participants de la disponibilité maximale du Service des Suisses de l'étranger et du DFAE; il est certain que la compétence et la disponibilité ne pourront que croître avec l'entrée en fonction comme chef du Service des Suisses de l'étranger de Jean-François Lichtenstern. Celui-ci a une grande expérience en tant que Suisse de l'étranger ainsi que dans le travail avec nos compatriotes de la Cinquième Suisse. Il continuera à se tenir lui-même à la disposition des Suisses de l'étranger en tant que chef de la division politique VI.

Monsieur Lichtenstern se réjouit des tâches qui l'attendent et assure de son plein engagement en faveur des Suisses de l'étranger.

Monsieur Börlin évoque le postulat Lombardi sur l'importance de la Cinquième Suisse. Il explique qu'un projet de rapport a été élaboré, mais que des faits solides font encore défaut pour déposer les conclusions. D'ailleurs, il est difficile de financer une étude. Néanmoins, l'Université de Neuchâtel a été chargée de recherches. Il constate par ailleurs qu'il n'y a pas de politique d'émigration et qu'il faudrait en élaborer une.

Dans la discussion qui suit, Monsieur Müller demande quelle a été la principale raison de la séparation d'avec Soliswiss. En outre il demande des indications plus précises sur la communauté des Suisses de l'étranger SwissRoots et sur la dissolution de l'Association pour la promotion de l'OSE, ainsi que, d'une façon générale, sur la stratégie de communication de l'OSE.

Monsieur Eggly répond que le Comité n'était plus d'accord avec la stratégie de Soliswiss et ne voulait ni ne pouvait continuer à y donner son soutien. Concernant la communauté, il relève qu'il en sera longuement question lors de l'Assemblée plénière du Congrès.

Monsieur Wyder explique qu'il existe une stratégie précise de communication pour la Suisse et pour l'étranger, coordonnée avec swissinfo et d'autres sources de référence, approuvée par le Comité de l'OSE. Le projet de Community sera en ligne dès le printemps 2010, le Comité surveille étroitement le budget. L'Association pour la promotion de l'OSE ne peut plus poursuivre ses activités comme par le passé. Or, il incombe à l'Association elle-même de se dissoudre ou de se restructurer. On en saura plus demain à ce sujet lors de la séance que l'Association tiendra le matin.

Monsieur de Tscharnier souligne que le travail du Conseil en Suisse revêt une grande importance et que celui-ci avec 19 membres de l'intérieur, dont quelques parlementaires, est bien pourvu. Mais il faut agir et montrer sa présence; les dialogues doivent être renforcés. En outre, il faut davantage faire appel aux cantons.

Monsieur Eggly fait savoir que le projet SwissRoots est élaboré en étroite collaboration avec les cantons et que, ce faisant, le contact avec l'économie a été amélioré. Il informe que le Comité se réunira en novembre pour une séance de deux jours afin de réfléchir aux perspectives d'avenir.

Monsieur Guisan souligne l'importance du postulat Lombardi pour les Suisses de l'étranger et trouve que la communication de la part du DFAE n'est pas claire. Il faut absolument que le président et le Comité exigent la fixation d'un délai.

Monsieur Eggly met le doigt sur la résolution sur la „Revue Suisse“ et souligne encore une fois l'importance de l'édition imprimée et de la cadence de parution de six numéros.

La résolution est approuvée par le Conseil à l'unanimité moins une abstention.

Monsieur Galli prend la parole pour sa dernière intervention en tant que membre du Conseil des Suisses de l'étranger, pour plaider fortement en faveur de l'AJAS. Il signale la situation précaire en ce qui concerne l'octroi de bourses d'études aux jeunes Suisses de l'étranger qui veulent accomplir leur formation en Suisse. Monsieur Galli en appelle au président et au Comité de l'OSE pour qu'ils prennent directement contact avec la direction de la CDIP. Monsieur Galli a transmis la présidence de l'AJAS au conseiller national Antonio Hodgers qui va s'engager pour une amélioration de la situation.

Monsieur Eggly remercie Monsieur Galli et l'assure que l'OSE prend l'affaire très au sérieux et s'engagera en étroite collaboration avec Monsieur Hodgers pour un appui en faveur de l'AJAS.

---

## **5. Usage de la compétence locale – présentation de l'OSE Allemagne**

Monsieur Kaul, délégué au CSE, parrain ainsi que membre du Comité du SDWC de Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe, constate que la Suisse n'est souvent pas comprise à l'étranger et qu'il faut améliorer la situation à cet égard. Il est donc illogique que le réseau des consulats en Allemagne soit constamment réduit depuis 2006. Pourtant la Suisse doit pouvoir compter sur l'étranger et devrait développer ses activités. L'OSE Allemagne organise ses compétences locales de façon toujours plus efficace dans les domaines du social, de l'économie et de la culture. Le SDWC accomplit lui aussi un travail remarquable. Ses activités reposent aujourd'hui sur quatre piliers:

- Journée suisse: réception officielle à l'occasion de la Fête nationale suisse
- Journées littéraires suisses: réception à la Foire du livre de Leipzig, lecture par des auteurs, remise de livres aux bibliothèques de Saxe
- Assemblée des membres: accomplissement des tâches statutaires, exposés, invités
- Diverses manifestations: visites d'entreprises, voyages scientifiques spécifiques, manifestations économiques de cantons suisses, manifestations de fin d'année.

Le SDWC en Saxe, Saxe-Anhalt et Thuringe est le centre de référence pour les Suisses et les entreprises allemandes. Mais il ne peut remplacer un consulat. Il est aussi le seul des six SDWC en Allemagne à être affilié à l'OSE. C'est pourquoi Monsieur Kaul plaide pour que la présence consulaire professionnelle soit ramenée à l'état où elle était en 2006. Afin que cela ne soit pas lié à des coûts élevés, le SDWC propose qu'un consul exerçant à titre honoraire soit nommé dans chaque Etat fédéral ou Ville-Etat qui remplacerait sur place le consul général. Il serait avantageux que l'on désigne à cette fonction un Suisse de l'étranger. Cela permettrait d'accroître la présence suisse dans les régions, de décharger le consul général, de stabiliser le réseau. Ce modèle pourrait s'appliquer dans tous

les pays et toutes les régions. Avec swissinfo et la „Revue Suisse“ l'information et la communication peuvent être garanties. Pour conclure, Monsieur Kaul invite les participants à faire davantage usage et de façon optimale de leur compétence locale.

Monsieur Chlestil remarque que la Fédération mondiale des Autrichiens de l'étranger (AÖWB) connaît les mêmes problèmes que l'OSE et que l'échange est de ce fait très important. Il demande si les consuls honoraires suisses sont défrayés.

Monsieur Eggly répond que l'indemnisation de Fr. 4000.– par an est insuffisante et que l'OSE plaide pour que l'on ne continue pas à réduire le réseau professionnel.

Monsieur Aeschlimann ajoute qu'il est difficile de trouver des personnes qui puissent se charger de telles fonctions.

Monsieur Eggly estime que le sujet doit être traité par l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger.

Monsieur von Tscharnern est partisan de continuer à travailler sur ce sujet.

---

## **6. Importance de la Cinquième Suisse**

Représentant le député au Conseil des Etats Lombardi, la conseillère nationale Meyer-Kaelin déclare qu'il faut mettre fin à l'érosion du réseau des consulats et qu'un mandat doit être donné pour analyser la situation. Pour cette raison, elle recommande au Conseil d'approuver la résolution sur l'importance de la Cinquième Suisse.

Monsieur Rauper demande quels peuvent être les effets de la résolution. Il trouve que les Suisses de l'étranger et l'OSE sont bien trop peu connus en Suisse. Il estime que l'OSE devrait être plus active.

Madame Meyer-Kaelin explique qu'une résolution est une prise de position et exprime ce que le CSE veut. Elle trouve important que la participation politique des Suisses de l'étranger soit également accrue et qu'elle gagne ainsi en poids. Madame Meyer-Kaelin rappelle qu'elle a déposé une initiative demandant que le droit de vote des Suisses de l'étranger soit automatiquement prolongé s'ils en ont fait usage. Il faut créer une politique consistante concernant les Suisses de l'étranger.

Monsieur Sommaruga ajoute qu'une résolution est un instrument intéressant mais qu'il faut aussi faire du lobbying au sein de l'Intergroupe parlementaire et qu'il faut faire bouger l'administration.

Monsieur McGough propose que l'on demande que deux à trois Suisses de l'étranger soient élus au Parlement et que l'on ait ainsi une représentation directe.

Monsieur Eggly répond qu'un groupe de travail étudie la question de la représentation politique des Suisses de l'étranger au Parlement et que les résultats de ces travaux seront présentés au Conseil à la séance de printemps 2010.

La résolution est approuvée par le Conseil à l'unanimité, avec une abstention.

---

## **7. Mandat de la SSR pour l'étranger – avenir de swissinfo**

Monsieur Eggly fait savoir que 7 millions de francs doivent être économisés par swissinfo, mais que swissinfo représente un important média pour les Suisses de l'étranger et que, pour cette raison, le Conseil doit prendre position en adoptant une résolution.

Monsieur Schibli présente swissinfo et informe en détail sur ses tâches et ses offres. Il signale les trois menaces que swissinfo connaît actuellement: la motion Mörgeli, les économies de la Confédération, et le mandat d'économies de la SSR. swissinfo doit redouter d'être intégrée à la DRS ou à la TSR ou qu'elle doive économiser 7 millions de francs. Dans ce dernier cas, il n'y a que la solution consistant à réduire les frais de structures ou de personnel. Cela signifierait concrètement: moins d'actualités, moins de dossiers spéciaux, moins de multimédia, moins de musique, pas de blog, etc.

Monsieur Eggly constate qu'actuellement tous les domaines touchant les Suisses de l'étranger sont frappés de mesures d'économie: la „Revue Suisse“, les écoles suisses à l'étranger, swissinfo.

Monsieur Ringger propose à swissinfo d'utiliser davantage Facebook.

Monsieur Schibli répond que c'est le cas. Mais Facebook est un média gratuit et il n'en résulte pas d'économies. Toutefois swissinfo a 7'000 fans. L'objectif est d'arriver à 10'000 fans.

Monsieur Lengsfeld demande pourquoi il faut publier les informations dans autant de langues. Le public-cible est les Suisses de l'étranger, l'allemand, le français et l'italien devraient suffire. Il demande en outre combien de visiteurs swissinfo a par mois.

Monsieur Schibli répond que swissinfo a 6 millions de visiteurs par mois et que le mandat de prestations exige neuf langues. En plus des Suisses de l'étranger, swissinfo sert aussi un public international.

Monsieur Sommaruga rapporte qu'il a discuté avec le directeur de la TSR Gilles Marchand. On se heurte à un problème général de ressources. Mais il n'est pas normal que les moyens pour le service public soient aussi limités. Il trouve que l'OSE doit soutenir toute communication avec les Suisses de l'étranger.

Monsieur Schibli connaît la position de la TSR. Pour lui l'emplacement de swissinfo est très important, le média doit être à proximité de la Berne fédérale. Avec l'intégration à la TSR, ce serait mis en danger.

La résolution est approuvée par le Conseil avec quatre voix contre.

---

## **8. Objectifs de l'OSE 2009-2013**

Monsieur Wyder renvoie au document **R-2009/15**, qui énonce les objectifs pour les quatre prochaines années et que le Conseil doit adopter.

Monsieur Galli fait remarquer que l'objectif AJAS sous point 3 doit avoir la plus haute priorité.

Monsieur Wyder assure que la situation est suivie et que des discussions avec la CDIP doivent avoir lieu.

Monsieur Rauper déclare que la livraison de la Revue en version électronique aux personnes immatriculées fonctionne mal parce que les adresses dont l'OSE dispose sont fausses.

Monsieur Wyder précise que les documents pour le Conseil sont envoyés par l'OSE, mais que la Revue l'est par la Confédération. C'est effectivement une des craintes de l'OSE que les adresses ne soient pas actualisées et que pour cette raison la Revue ne puisse être envoyées à toutes les personnes immatriculées.

Monsieur Eggly prie Monsieur Börlin de ne pas négliger ce problème.

Les objectifs sont adoptés à l'unanimité par le Conseil.

---

## **9. Congrès 2010 – choix du thème**

Monsieur Eggly soumet au Conseil la proposition de thème retenue par le Comité „La participation politique des Suisses de l'étranger“.

La proposition de thème est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

---

## 10. Reconnaissance de groupes de l'étranger

Selon le document **R-2009/16a-d**, il s'agit de reconnaître comme Associations suisses, les groupes suivants: "Schweizer Verein Ortenau", "Sociedad Suiza de Barcelona" et "Asociation del Colegio Suizo de Madrid". "L'Asociation de Damas Suizas Madrid" est à reconnaître comme groupe associé.

Monsieur Eggly explique que les propositions répondent aux normes réglementaires et demande la reconnaissance de ces groupes.

Les groupes sont reconnus à l'unanimité selon la proposition du président.

---

## 11. Elections

Le président d'honneur Jean-Jacques Cevey prend la présidence pendant l'élection du président et des membres du Comité (**R-2009/17**) ainsi que de ceux de la Commission de la „Revue Suisse“ (**R-2009/18**). Il présente les candidats et demande aux membres du Conseil de voter en utilisant les bulletins de vote.

Monsieur Rauper trouve le procédé inacceptable et demande que l'élection soit reportée. Il n'y a pas de liberté de vote, car le Conseil n'a pas été suffisamment préparé à l'élection et les nouveaux membres connaissent encore trop peu le CSE pour qu'il soit possible de prendre de telles décisions.

Selon Monsieur Cevey, la procédure s'est déroulée normalement.

Monsieur Wyder relève que la procédure est appliquée tous les quatre ans et qu'elle est toujours la même. L'ordre du jour et les documents pour la séance ont été envoyés, comme les statuts l'exigent, un mois avant la séance. Les candidatures des membres du Comité y ont été présentées et il y était indiqué que d'autres candidatures pouvaient être présentées jusqu'à 10 jours avant la séance. Personne n'en a fait usage.

Monsieur McGough propose que l'on vote sur la proposition Rauper.

Le Conseil décide, avec cinq voix contre, de poursuivre les élections.

Membres du Comité et président – bulletins électoraux:

96 distribués

86 rentrés

1 nul

85 valables

La majorité absolue est de 48 voix et elle est atteinte par tous les candidats. Les membres du Comité et le président sont donc élus.

Commission "Revue Suisse" – bulletins électoraux:

96 distribués

86 rentrés

1 nul

85 valables

La majorité absolue est de 48 voix et elle est atteinte par tous les candidats. Les membres de la Commission sont donc élus.

Monsieur Eggly reprend la présidence et remercie Monsieur Cevey. Il accepte l'élection et se réjouit de la confiance et de la poursuite de la collaboration au sein du Comité et du Conseil.

---

## 12. Divers

Monsieur Guisan demande pourquoi l'OSE n'a pas pris position concernant le scrutin du 27 septembre 2009 sur l'Al. L'avis du Comité devrait être publié.

Monsieur Eggly assure que le Comité va s'en occuper.

Monsieur Müller voit aussi les inconvénients du nombre toujours croissant de Suisses de l'étranger et de leur influence politique toujours plus grande. Les Suisses de l'étranger peuvent voter en Suisse mais nombreuses sont les conséquences qui ne les concernent pas, car ils sont à l'étranger. En outre, Monsieur Müller fait preuve de compréhension à l'égard de l'objection de Monsieur Rauper. Le nouveau Conseil doit d'abord être mis en fonction avant de pouvoir prendre des décisions.

Madame Strassmann n'est pas d'accord. Elle estime que chaque nouveau membre a le devoir de s'informer soi-même.

Monsieur Eggly estime lui aussi que de nombreuses informations doivent être étudiées par les membres eux-mêmes. Le temps ne suffit pas pour initier les membres en détail sur toutes les affaires du Conseil.

Madame Violet évoque le problème des banques suisses: les ressortissants suisses vivant aux Etats-Unis n'ont plus la possibilité d'avoir un compte en Suisse. Elle recommande au Conseil de publier une résolution et lit un projet en ce sens.

Monsieur Vuillemin fait remarquer que le problème ne concerne pas que les Etats-Unis et cela doit être noté dans le texte. Il estime aussi que l'OSE doit ouvrir des discussions avec les banques cantonales. Pour sa part, il va s'en occuper dans le canton de Vaud.

Monsieur Eggly déclare que le texte de la résolution est rédigé de façon à faire ressortir qu'il s'agit d'un problème général.

Monsieur Engeler confirme que plus aucune banque n'ouvre de comptes pour des Suisses vivant aux Etats-Unis.

La résolution est approuvée par le Conseil à l'unanimité.

Monsieur Guisan propose que l'OSE prenne directement contact avec le président de l'Association suisse des banquiers et que l'on ne s'en tienne pas simplement à une résolution.

Monsieur Eggly confirme que c'est prévu.

Madame Lyon-Villiger fait remarquer qu'il s'agit en l'occurrence d'un problème américain. Les banques suisses ont trop de succès et ce n'est donc certainement pas la dernière fois qu'elles sont attaquées.

Monsieur Eggly informe le Conseil que le Comité a fait une nouvelle répartition de la vice-présidence; Madame Michel est vice-présidente pour l'étranger et Monsieur Gysin reste vice-président pour l'intérieur. Monsieur Jaccard reste trésorier.

Monsieur Wyder fait savoir aux participants qu'ils peuvent encore se faire payer leur jeton de présence après la séance.

Monsieur Haechler est partisan de l'introduction de l'anglais comme langue de travail au Conseil.

Monsieur Eggly répond qu'actuellement ce n'est pas possible pour des raisons financières.

Monsieur Eggly indique les dates des prochaines séances.

Monsieur Setz demande s'il ne serait pas possible de tenir la séance de printemps en janvier ou février.

Monsieur Wyder répond que pour 2010 les réservations sont déjà faites pour la salle et les hôtels, mais que c'est envisageable pour 2011. L'intervalle entre les deux séances serait meilleur. Il faut toutefois tenir compte des dates des sessions de l'Assemblée fédérale.

Monsieur Eggly assure que l'on réexaminera la question.

Le président remercie les représentants du DFAE, les médias, les invités, le public, les interprètes, l'équipe du Secrétariat ainsi que les membres du CSE pour leur engagement.

La **prochaine séance du Conseil des Suisses de l'étranger** aura lieu le **samedi 27 mars 2010** à Berne. La séance d'été de l'an prochain est prévue le vendredi 20 août 2010 dans le cadre du 88e Congrès des Suisses de l'étranger à St-Gall.

La séance est close à 17.30 heures.

La rédactrice du procès-verbal



Anna Diezig

Annexe:

## **Resolutions**

### **Importance croissante de la Cinquième Suisse – unir les forces!**

Le Conseil des Suisses de l'étranger est préoccupé de l'engagement vacillant de la Confédération à l'égard de la Cinquième Suisse. Le réseau consulaire et le service consulaire subissent une érosion constante. L'information des Suisses de l'étranger a été réduite de façon draconienne (Revue Suisse) ou est de nouveau fondamentalement remise en question (swissinfo). Le soutien de la Confédération aux écoles suisses à l'étranger est aléatoire année après année. De jeunes Suisses de l'étranger ont de plus en plus souvent des difficultés à obtenir des contributions cantonales pour financer un apprentissage ou des études en Suisse.

Parallèlement, le nombre des Suisses et des Suissesses vivant à l'étranger augmente d'année en année. Un citoyen suisse sur dix vit temporairement ou en permanence à l'étranger. Du point de vue de la mobilité internationale de ses ressortissants, la Suisse occupe une position de tête. Il est reconnu que les Suisses et Suissesses de l'étranger fournissent une contribution toujours plus importante s'agissant de la présence internationale et des ponts jetés entre la Suisse et le monde extérieur. Toujours plus nombreux sont nos concitoyens de l'étranger qui participent activement à la vie en Suisse et exercent ici leurs droits politiques. La législation et la politique ne tiennent pas suffisamment compte de tout cela.

Le Conseil des Suisses de l'étranger en appelle aux autorités suisses pour qu'elles prennent conscience de l'importance croissante de la Cinquième Suisse. La législation suisse doit mieux prendre en considération la mobilité internationale élevée des Suisses et des Suissesses (notamment dans les assurances sociales, l'information, le droit de participation). Le pays a un intérêt vital à exploiter systématiquement les ressources de la Cinquième Suisse (connaissances, expériences, contacts) et à intégrer davantage nos compatriotes de l'étranger dans les processus de décision.

La politique concernant les Suisses de l'étranger mérite une priorité accrue. Elle a enfin besoin d'un fondement juridique solide qui mette en pratique de façon adéquate le mandat constitutionnel (art. 40 cst). Au niveau de la Confédération, les compétences spécifiques dispersées dans tous les départements doivent être réunies afin que la diaspora suisse puisse s'adresser à un répondant unique et que le dossier de la Cinquième Suisse ait plus de poids.

### **Le CSE demande le retour à six numéros de la Revue Suisse par an!**

La contribution du DFAE pour l'édition de la Revue Suisse a été réduite de 500'000 francs pour 2009. Parallèlement, il a été assuré aux Chambres fédérales que la réduction budgétaire n'entraînerait aucune diminution de l'information des Suisses de l'étranger. Cela s'est révélé faux. En raison de cette réduction, la Revue ne peut plus paraître que quatre fois par an au lieu de six jusqu'à présent.

Le Conseil des Suisses de l'étranger proteste contre la diminution de la communication avec les 700'000 Suisses et Suissesses de l'étranger. Il considère comme irresponsable la réduction du flux de l'information destinée aux plus de 120'000 électeurs à l'étranger déjà enregistrés.

Le Conseil des Suisses de l'étranger demande instamment aux autorités fédérales d'honorer leur engagement et de rétablir le budget de la Revue Suisse de sorte qu'il soit possible de publier de nouveau six numéros par an.

### **Banques suisses: le CSE proteste**

Les Suissesses et Suisses domiciliés aux Etats-Unis sont outrés, car les banques suisses ferment progressivement leurs comptes.

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) proteste contre le fait que les banques suisses ferment les comptes des Suissesses et Suisses vivant aux Etats-Unis et qu'ainsi les relations bancaires soient résiliées. Il n'est pas acceptable que des biens, légalement acquis et imposés, appartenant à des citoyens suisses soient refusés par des banques suisses et que des relations d'affaires de longue date soient rompues.

Le CSE exige des banques que les citoyens suisses à l'étranger, qui ont en Suisse des biens acquis légalement, ou hérité d'immeubles, éventuellement grevés d'hypothèques, ou qui perçoivent des rentes, puissent continuer de disposer d'un compte auprès d'une banque suisse et d'entretenir des relations bancaires dans leur patrie.

### **Le CSE pour une swissinfo forte et autonome**

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) se prononce pour une forte présence à l'étranger de SRG SSR idée suisse par le biais de la plate-forme multimédia swissinfo. Après la suppression de Radio Suisse Internationale, swissinfo est le seul média qui rappelle et explique la Suisse au monde entier, dans les langues nationales et les principales langues parlées dans le monde. Les programmes d'information à l'intention des Suisses et des Suissesses à l'étranger font partie intégrante du mandat de service public de la SSR. L'information des plus de 120'000 électeurs vivant à l'étranger revêt une importance particulière.

Le Conseil des Suisses de l'étranger demande à la SSR de mettre en oeuvre sans restriction le mandat du Conseil fédéral ancré dans la loi sur la radio et la télévision. Pour remplir ce mandat à l'intention de l'étranger, une unité d'entreprise forte, autonome et spécialisée sur les marchés à l'étranger est indispensable. A l'avenir également, swissinfo doit disposer de ressources suffisantes en finances et en personnel afin de pouvoir fournir sur les marchés internationaux des informations d'actualité de haut niveau qualitatif dans les langues appropriées.